



# Les Boucles de la Haute-Vienne



TEAM U - LH



TEAM U - LH

2024

## Guide Technique

44<sup>ème</sup> édition

12-13-14 avril 2024



Prologue - Vendredi 12 avril  
LIMOGES / BEAUBLANC  
1<sup>er</sup> départ : 17h30 – 2,5 km

Étape 1 - Samedi 13 avril  
Saint-Genest-sur-Roselle  
123,5 km

Étape 2 - Dimanche 14 avril  
Saint-Anne-Saint-Priest  
113,6 km



# SOMMAIRE

La commune de Saint-Genest-sur-Roselle .....	3
La commune de La Saint-Anne-Saint-Priest.....	4
Règlement .....	5
Composition du collège des arbitres .....	8
Hébergements .....	8
<b>Prologue – Vendredi 12 avril – LIMOGES BEAUBLANC .....</b>	<b>9</b>
Horaires .....	9
Plan global .....	10
Plan zone départ .....	11
Plan zone arrivée .....	12
Plan zone technique .....	13
<b>Étape 1 – Samedi 13 avril - SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE .....</b>	<b>14</b>
Horaires .....	14
Plan circuit 1 – 19,2 km .....	15
Plan circuit final – 5,5 km .....	16
Plan zone départ/arrivée .....	17
<b>ÉTAPE 2 – Dimanche 14 avril – SAINT-ANNE-SAINT-PRIEST .....</b>	<b>18</b>
Horaires .....	18
Plan circuit .....	19
Nos organisations .....	20

## La commune de Saint-Genest-sur-Roselle

Au cœur du Limousin la commune rurale de Saint-Genest-sur-Roselle est située au Sud-Ouest du département de la Haute-Vienne au cœur de l'ancienne région Limousin. Elle se situe à 24 km au sud de Limoges. Grâce à l'autoroute A20 puis la route départementale 15, à seulement 30 minutes d'un pôle urbain majeur. La commune est ensuite traversée par la route départementale 82 qui forme un véritable axe structurant pour le développement de la commune.

Implantée sur le plateau à 313 m d'altitude, les atouts majeurs de la commune sont à la fois son patrimoine naturel et architectural. Ainsi, la commune est bordée au nord par la Roselle et au sud par la Briance formant ainsi deux structures naturelles. A travers sa campagne verdoyante et ses bois ombragés serpentent deux randonnées pédestres inscrites au plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnées (P.D.I.P.R).

Côté architectural, la commune possède une des 18 Églises fortifiées du Limousin. Construite au 12<sup>ème</sup> siècle, de style roman, elle est notre principal patrimoine architectural et religieux, renfermant quelques modestes trésors tels qu'une remarquable chaire en bois polychrome datant du 18<sup>ème</sup> siècle, classée par le Monuments Historiques ; un magnifique vitrail représentant Saint-Genest, patron de notre église ; un autel de la vierge de 1840...

Essentiellement agricole, sa vie économique s'articule également autour de ses artisans, de sa Zone Artisanale des Bouïges et de deux food-trucks.

Riche de plusieurs associations investies dans l'animation locale, Saint-Genest-sur-Roselle accueille tous les dimanches un marché de producteurs bio et locaux et, tous les 3<sup>èmes</sup> dimanche du mois, un grand marché animé.

La commune appartient à la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne qui regroupe 11 communes : Château-Chervix, Glanges, La Porcherie, Magnac-bourg, Meuzac, Pierre-Buffière, Saint Germain les belles , Saint Hilaire Bonneval, Saint Vitte sur Briance, Vicq sur Breuilh et Saint-Genest-sur-Roselle.



# La commune de Saint-Anne-Saint-Priest

Commune située à l'est de Limoges sur le canton Eymoutier, la commune fait partie du PNR de Millevache. Saint-Anne-Saint-Priest compte actuellement 175 habitants/superficie de 1654 hectares. Saint-Anne-Saint-Priest se situe à 505 mètres d'altitude en moyenne (altitude maximale 638 mètres).


Avant la Révolution Française, l'actuelle commune Saint-Anne-Saint-Priest comprenait trois paroisses (Saint-Anne, Villevaleix et Saint-Priest les Vergnes). Villevaleix sera réunie à Saint-Priest les Vergnes dans les années 1800. Saint-Priest les Vergnes fut réunie à Saint-Anne en 1836 donnant ainsi le nom de Saint-Anne-Saint-Priest.

L'église de Saint-Anne est classée monument historique depuis le 17 octobre 1997. Chaque année le 26 juillet est célébrée une messe de pèlerinage.

L'église de Villevaleix est devenue privée et fut déconsacrée. Désormais, elle sert de bâtiment agricole.

Quant à elle, l'église de Saint-Priest faisait partie d'un prieuré d'hommes d'Userche. Elle est devenue privées depuis 1817. L'édifice est classé monument historique depuis 1977.

De nombreuses festivités sont organisées toute l'année grâce à un comité des fêtes dynamique L'élevage Bovin et Ovin est la principale activité agricole de notre commune rurale.



**SAINTE-ANNE-SAINT-PIEST**  
CALENDRIER DES FESTIVITES  
ANNEE 2024

24 fevrier 2024		Soirée crêpes – Jeux de société
31 mars 2024		Chasse aux œufs
14 avril 2024	matin	Rallye de la porcelaine
	après-midi	Course cycliste criterium « Les Boucle de la Haute-Vienne »
04 et 05 mai 2024		Randonnée équestre
26 mai 2024		Marche des 3 Eglises
01 <sup>er</sup> juin 2024		Concert trompes de chasse à l'église avec le Rallye Limousin
22 juin 2024		Feu de St Jean avec la Chorale Ste Claire
24 juillet 2024		Apéro concert de harpe à l'église avec SOAZIC Le Guisquet à 17 h 30
28 juillet 2024		Fête Patronale, animation musicale et baptême équestre
		Vide grenier
19 octobre 2024		Repas petit salé aux légumes
17 novembre 2024		Fête de la pomme
		Marché festif

# RÈGLEMENT

## Article 1: Organisation

La 44<sup>ème</sup> édition des Boucles de la Haute Vienne est organisée par le Team U LH (9 Rue Marivaux 87000 LIMOGES) selon le règlement des courses par étapes de la FFC. Elle se déroulera du vendredi 12 avril 2024 au dimanche 14 avril 2024.

Prologue (12/04/2024) : Parc des sports de Limoges / Beaublanc → 2.5 km  
Étape 1 (13/04/2024) : Saint-Genest-sur-Roselle → 123.5 km  
Étape 2 (14/04/2024) : Saint-Anne-Saint-Priest → 112.6 km

## Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve des Boucles de la Haute-Vienne est inscrite au calendrier régional (2.12.5) selon le règlement FFC.

## Article 3: Participation

Les coureurs autorisés sont les coureurs des catégories Élite, Open 1 et Open 2.  
Les équipes seront constituées de 4 à 6 coureurs.  
Le nombre d'équipes est limité à 23.

## Article 4 : Permanence et réunion des directeurs sportifs

La permanence de départ du prologue se déroulera le vendredi 12 avril 2024 dans le hall du palais des sports de Beaublanc de 13h00 à 14h15.  
Réunion des directeurs sportifs dans le hall du palais des sports de Beaublanc à 14h30.

## Article 5: Présentation des équipes

La présentation des équipes se fera sur le podium protocolaire uniquement lors des étapes 1 et 2.

## Article 6 : Radio-tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence radio tour 157.550 MHZ.

## Article 7 : Assistance neutre

Le service d'assistance neutre sera assuré par deux véhicules.

## Article 8 : Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.  
Le contrôle médical se fera proche de la ligne d'arrivée. Un fléchage sera mis en place.  
Prologue : Salle de contrôle antidopage du stade de Beaublanc.

## Article 9 : Délais

Étape 1 : 20 %

Étape 2 : 20 %

## Article 10 : Prologue

Le prologue aura une distance de 2.5 km.

L'ordre de départ des équipes est fixé par l'organisateur. Chaque équipe déterminera l'ordre de départ de ses coureurs.

Aucun véhicule suiveur n'est autorisé lors du prologue, un poste de dépannage fixe sera mis en place sur le parcours.

Tout coureur ne terminant pas le prologue sur chute ou problème mécanique sera classé dans le temps du dernier coureur.

Lors de ce prologue seuls les vélos traditionnels seront autorisés.

## Article 11 : Classements

### Classement général individuel au temps :

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes.

Le leader du classement général individuel au temps portera le **maillot jaune Sotec** de leader.

En cas d'égalité au classement général individuel au temps, il sera appliqué l'article 2.16.13 du règlement de la FFC.

### Classement des sprints :

Il sera attribué à chaque sprint intermédiaire 5, 3 et 1 point.

En cas d'égalité au classement général aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

-nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement général aux points

-classement général individuel au temps

Le leader du classement général des sprints portera le **maillot vert**.

### Classement de la montagne :

Il sera attribué à chaque grimpeur 5, 3 et 1 point.

En cas d'égalité au classement général de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

-nombre de victoires dans les grimpeurs comptant pour le classement général de la montagne

-classement général individuel au temps

Le leader du classement général de la montagne portera le **maillot rouge Axima Réfrigération**.

### Classement meilleur jeune :

Le classement meilleur jeune est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes pour les coureurs de moins de 23 ans.

Le leader du classement meilleur jeune portera le **maillot blanc U**.

## Ordre des maillots :

L'ordre des maillots sera le suivant : jaune, vert, rouge, blanc selon l'article 2.6.16 de la FFC

## Classement par équipe :

Le classement par équipe sera établi à partir l'addition des temps des trois premiers coureurs de chaque équipe selon l'article 2.16.14 de la FFC.

## Prix super combatif :

Un prix du coureur le plus combatif sera désigné par la direction de l'épreuve.

## **Article 12 : Liste des Prix**

Prologue : 300 € / 15 (56/46/38/38/27/23/18/13/7/7/7/5/5/5/5)

Scratch Etapes en lignes : 525 € / 15 (84/59/49/46/39/36/33/29/26/24/20/20/20/20/20)

Classement général : 664 € / 15 (114/85/59/49/37/37/37/37/37/37/27/27/27/27/27)

Challenge Meilleur Grimpeur : 200 € / 5 (75/55/35/20/15)

Challenge Meilleur Sprinteur : 200 € / 5 (75/55/35/20/15)

Challenge Meilleur jeune : 200 € / 5 (75/55/35/20/15)

Challenge Open 1 et 2 : 200 € / 5 (75/55/35/20/15)

## **Article 13 : Protocole**

Prologue Limoges :

- Vainqueur du prologue
- Leader du classement meilleur jeune
- Porteur du maillot vert
- Porteur du maillot rouge

Saint-Genest-sur-Roselle :

- Trois premiers de l'épreuve
- Leader du classement général
- Leader du classement meilleur jeune
- Leader du classement meilleur grimpeur
- Leader du classement meilleur sprinteur
- Supercombatif

Saint-Anne-Saint-Priest :

- Trois premiers de l'épreuve
- Vainqueur du classement général
- Vainqueur du classement meilleur jeune
- Vainqueur du classement meilleur grimpeur
- Vainqueur du classement meilleur sprinteur
- Vainqueur du classement par équipes
- Supercombatif

## Article 14 : Pénalités

Le barème des pénalités appliquées sera celui de la FFC.

## Article 15 :

La fait d'être engagé implique que les coureurs auront pris connaissance de ce règlement et qu'ils en acceptent les règles.

# COLLÈGE DES ARBITRES

•Directeur de l'épreuve : Anthony DOUGE  
Téléphone : 06 88 24 33 87  
Mail : [anthony.douge@systeme-u.fr](mailto:anthony.douge@systeme-u.fr)

- Président du jury : Emmanuel LEGROS
- Commissaire titulaire 2 : Dominique PROFIT
- Commissaire titulaire 3 : Nadine MORANGE
- Juge à l'arrivée : Sylviane PROFIT
- Chronométrateur : Fabien GIANESINI
- Commissaire moto 1 : Alain VANDAL
- Commissaire moto 2 : Valérie PICAUD

# HÔPITAL

À proximité du parcours :  
CHU de Limoges  
2, avenue Martin Luther King 87000 Limoges  
0555055555

# HÉBERGEMENTS

Ibis Budget Limoges Centre Gare (14 Rue Chinchauvaud 871000 Limoges)

B&B Hôtel Limoges 2 (46 Rue Frédéric Bastiat 87240 Limoges)



# PROLOGUE BEAUBLANC

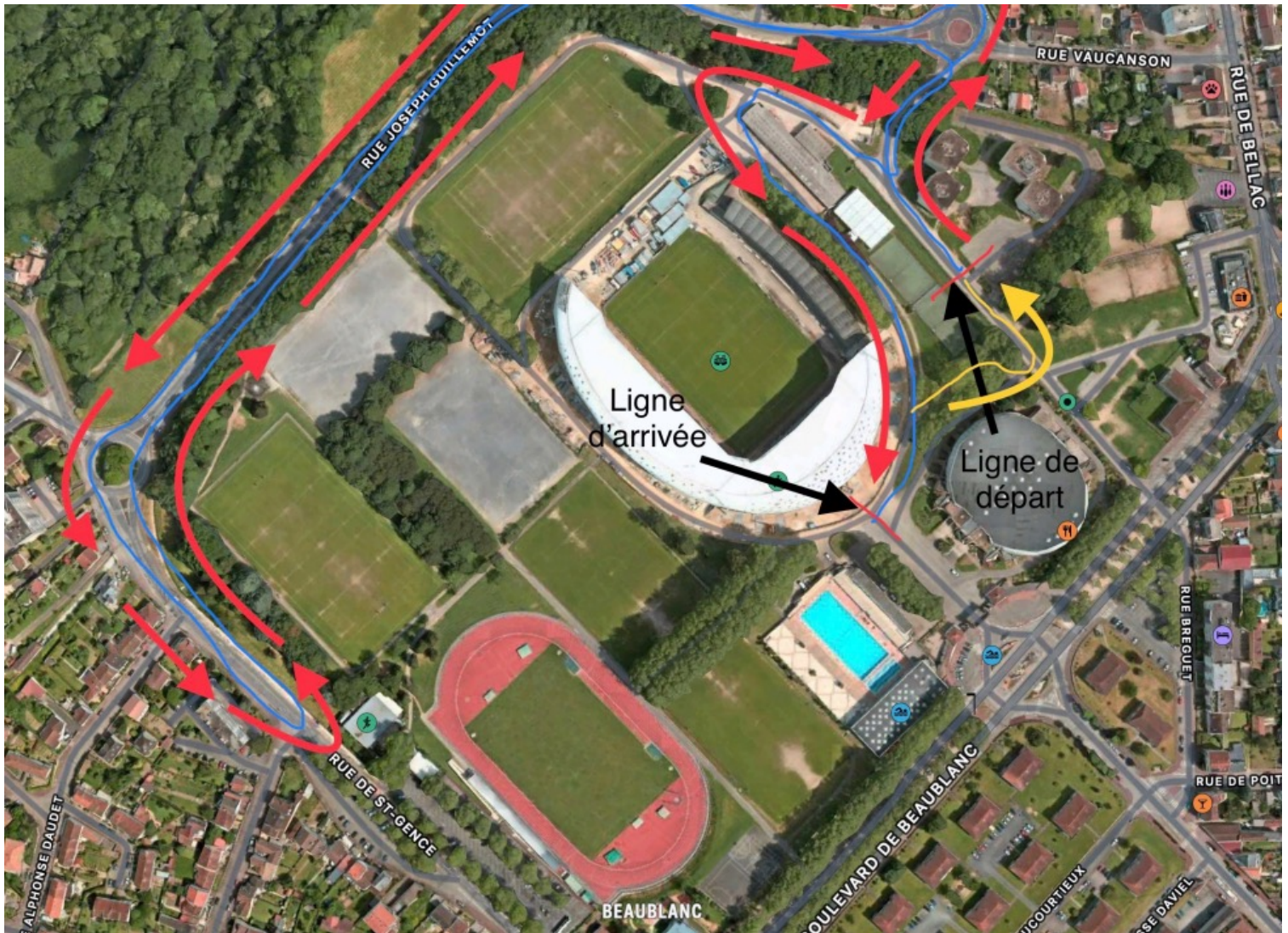
## Vendredi 12 avril 2024

Horaire	Km	Itinéraire / Observations
16h00	0	Premier départ - Rue Pierre de Coubertin
	0,2	Au rond-point prendre à gauche sur Rue Joseph Guillemot
	0,8	Au rond-point prendre à gauche sur rue Saint-Gence
16h02	1,2	Demi-tour
	1,5	Au rond-point prendre à droite sur rue Joseph Guillemot
	2,1	Au rond-point prendre à droite sur rue Pierre de Coubertin
	2,2	Virage à droite, entrée dans le parc des sports de Beaublanc
	2,3	Virage à gauche
16h04	2,5	Première arrivée
18h00		Dernier départ
18h04		Dernière arrivée






# Prologue Beaublanc

## Plan global

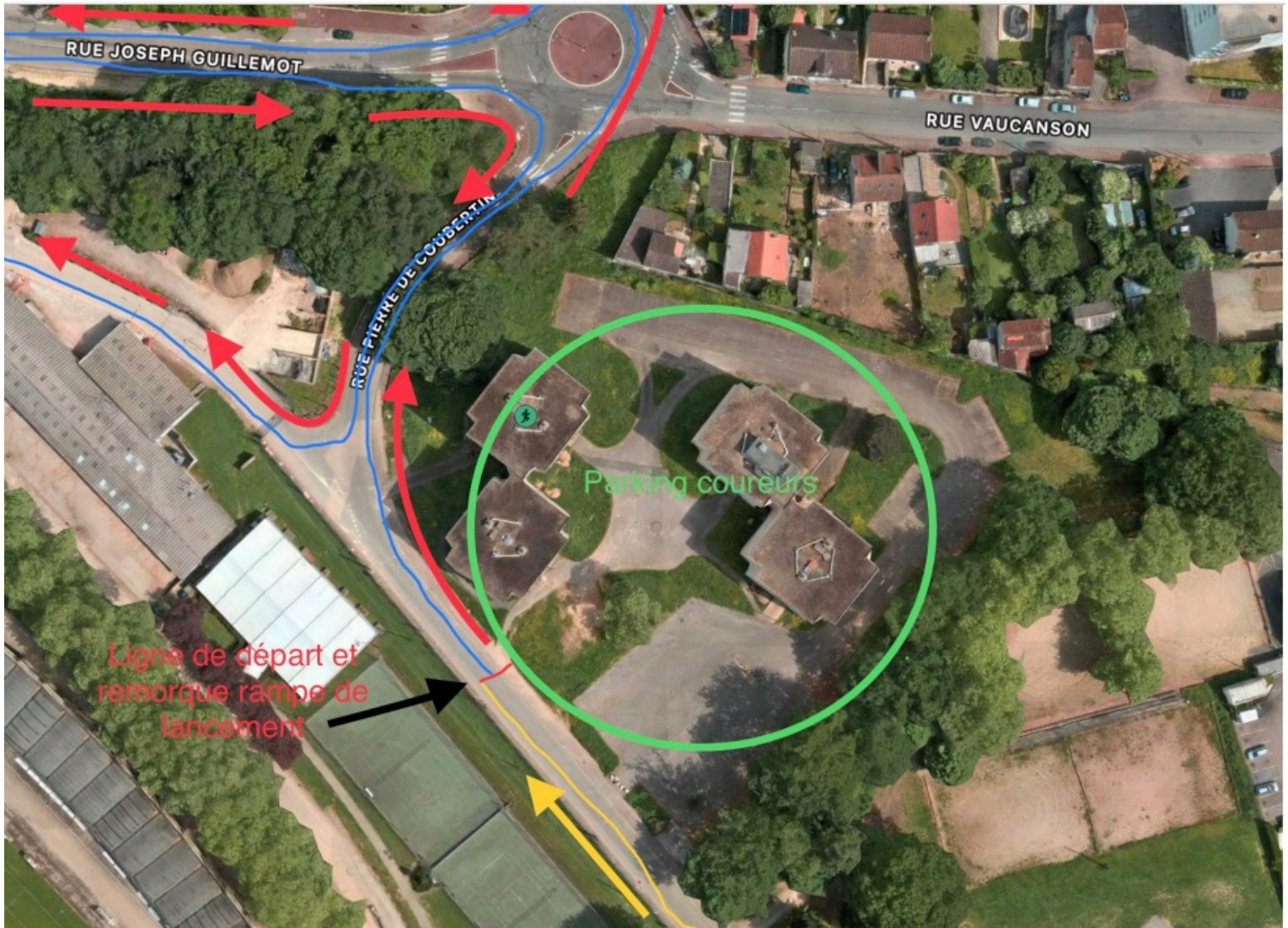


### Légende :




-  Parcours du prologue
-  Sens du parcours
-  Sens de dérivation des directeurs sportifs

# Prologue Beaublanc

## Plan zone départ

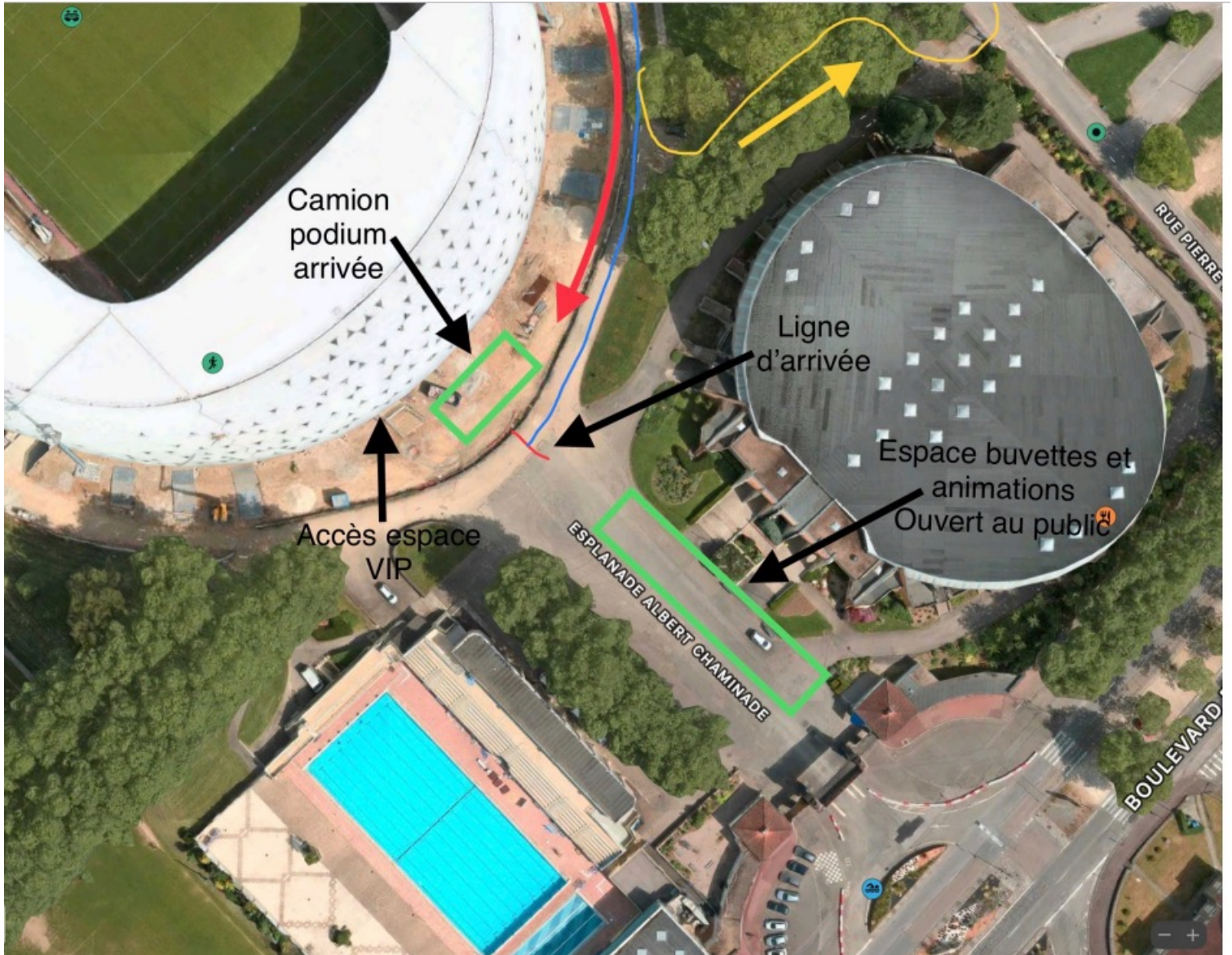


### Légende :





-  Parcours du prologue
-  Sens du parcours
-  Sens de dérivation des directeurs sportifs

# Prologue Beaublanc

## Plan zone arrivée

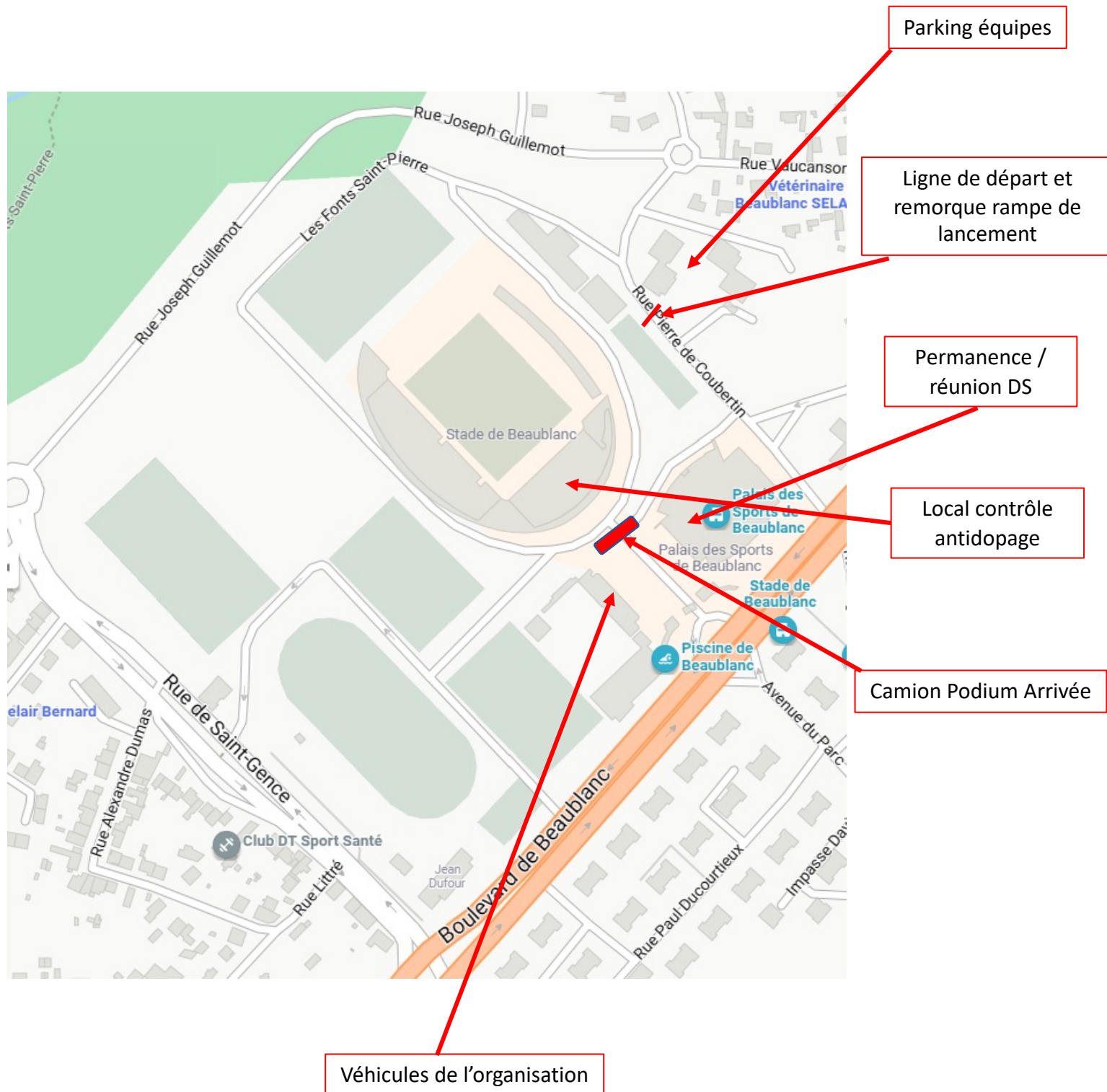


### Légende :

-  Parcours du prologue
-  Sens du parcours
-  Dérivation des directeurs sportifs
-  Sens de dérivation des directeurs sportifs

# Prologue Beaublanc

## Plan zone technique



# ÉTAPE 1 - Saint-Genest-sur-Roselle

## Samedi 13 avril 2024

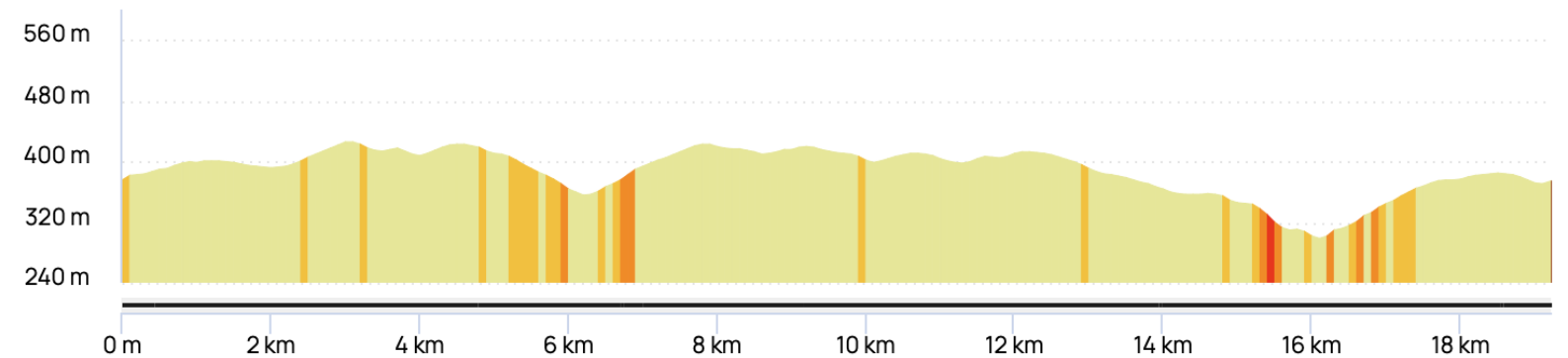
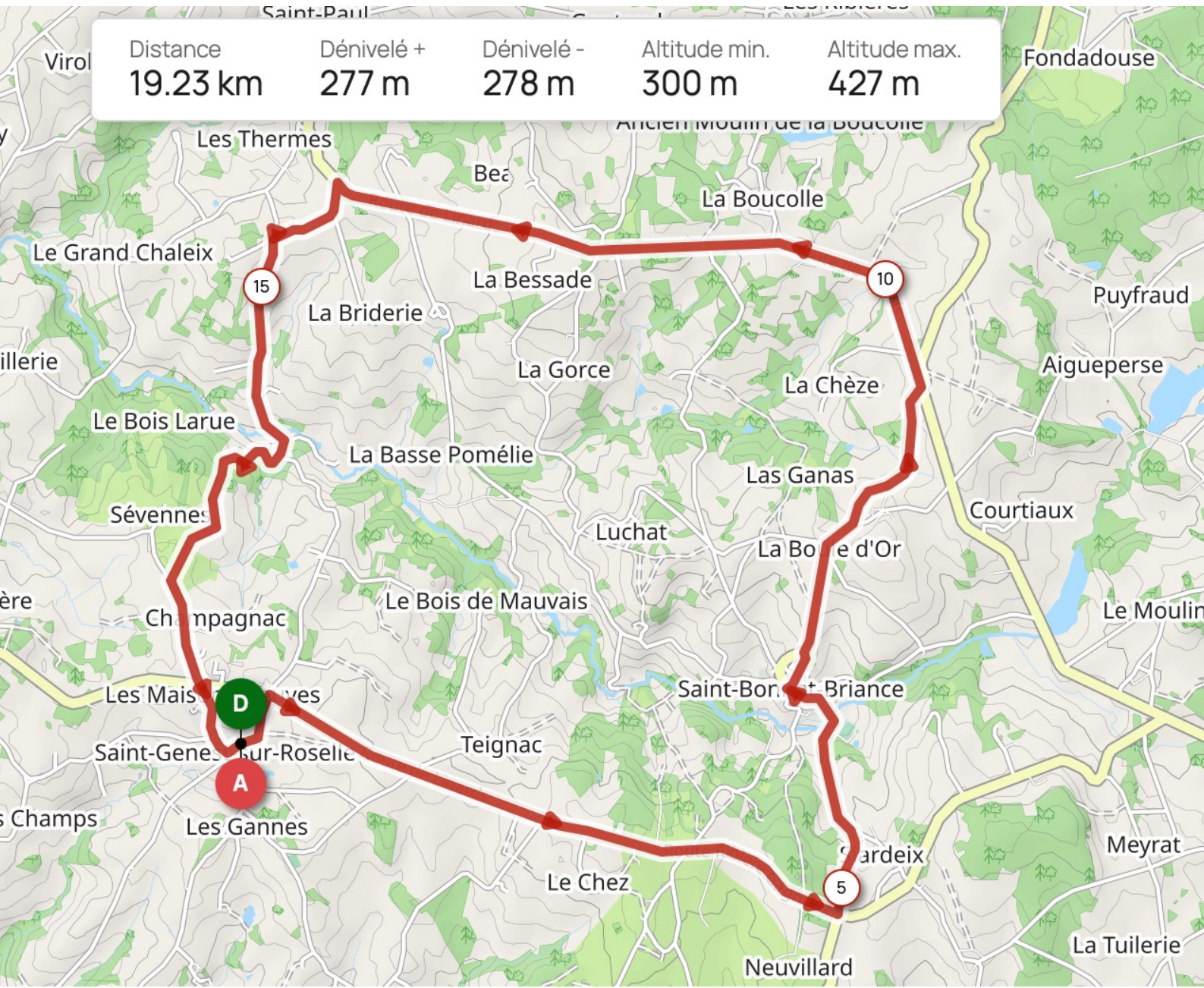
Présentation des équipes au podium à partir de 12H20 / Départ 13h30 / 123,5 km

### LES HORAIRES DE PASSAGE

KM	Itinéraire / Observations	40km/h	42km/h
0,0	Départ Rue du 19 mars 1962 devant la salle des fêtes	13h30	13h30
0,4	À droite sur D15 direction Linards		
4,8	À gauche sur D7b direction Saint-Bonnet-Briance		
6,5	Entrée dans Saint-Bonnet-Briance	13h40	13h39
9,2	À gauche sur D12 direction Saint Paul		
14	À gauche sur D82 direction Saint-Genest-sur-Roselle		
17,5	<b>MEILLEUR GRIMPEUR</b>	13h56	13h55
18,6	Croisement D82 / D15 → tout droit		
19,1	À gauche sur Rue du 19 mars 1962		
19,2	<b>Premier passage ligne d'arrivée / Fin du 1<sup>er</sup> tour</b>	13h59	13h57
38,4	<b>Deuxième passage ligne d'arrivée + SPRINT</b>	14h28	14h25
55,9	<b>MEILLEUR GRIMPEUR</b>	14h54	14h50
57,6	<b>Troisième passage ligne d'arrivée / Fin du 3<sup>ème</sup> tour</b>	14h56	14h52
76,8	<b>Quatrième passage ligne d'arrivée + SPRINT</b>	15h25	15h20
94,3	<b>MEILLEUR GRIMPEUR</b>	15h51	15h44
96	<b>Fin du du 5<sup>ème</sup> tour / DÉBUT PETIT CIRCUIT</b>	15h54	15h47
96,5	Direction Virolles		
97,5	Entrée dans le Bourg de Virolles		
98,5	À gauche sur D82		
100,8	Rue des Glycines		
101,0	Rue des Eglantiers		
101,3	À gauche sur Rue du 11 novembre		
101,5	<b>Fin du 1<sup>er</sup> tour + SPRINT</b>	16h02	15h55
107,0	<b>Fin du 2<sup>ème</sup> tour</b>	16h10	16h03
112,5	<b>Fin du 3<sup>ème</sup> tour</b>	16h19	16h11
118,0	<b>Fin du 4<sup>ème</sup> tour</b>	16h27	16h19
123,5	<b>ARRIVÉE</b>	16h35	16h27

# Saint-Genest-sur-Roselle

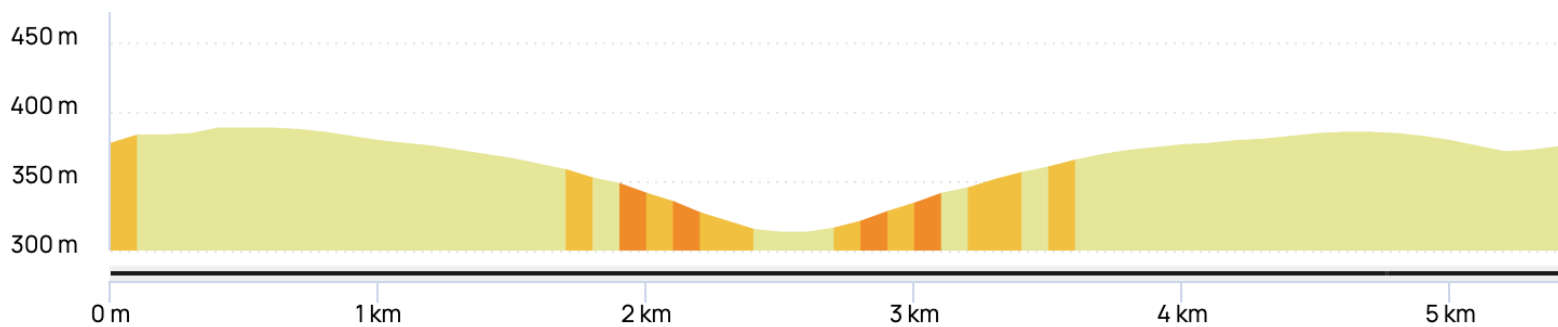
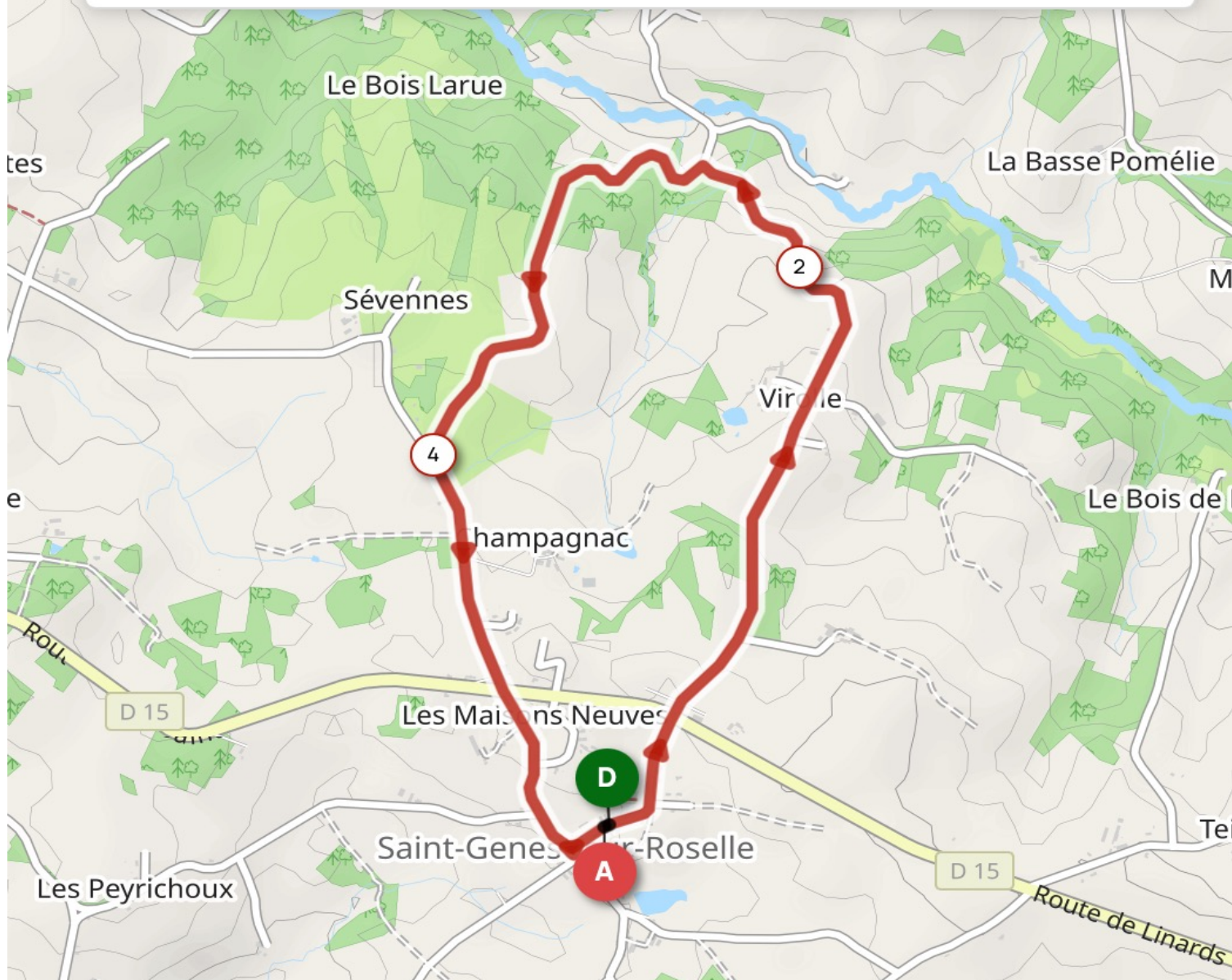
## Circuit 1 – 19,2 km



# Saint-Genest-sur-Roselle

## Circuit 2 – 5,5 km

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
5.42 km	87 m	89 m	314 m	389 m





## Saint-Genest-sur-Roselle Plan zone départ/arrivée



# ÉTAPE 2 – SAINT-ANNE-SAINT-PRIEST

## Dimanche 23 avril 2023

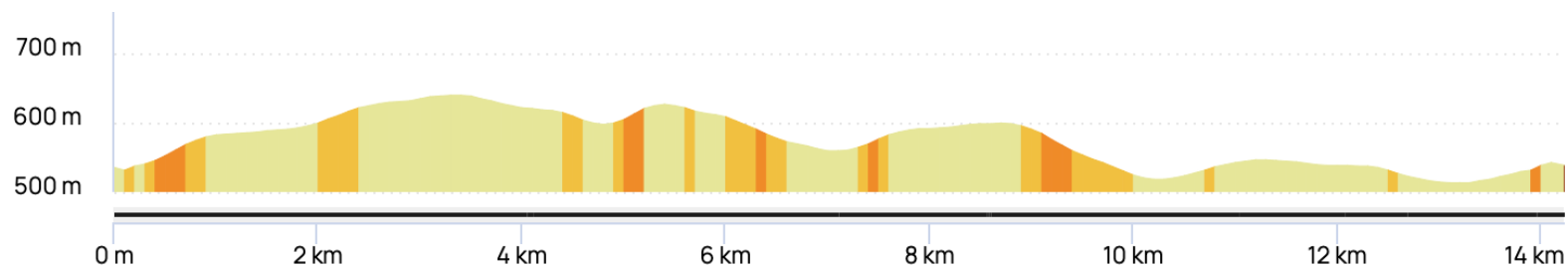
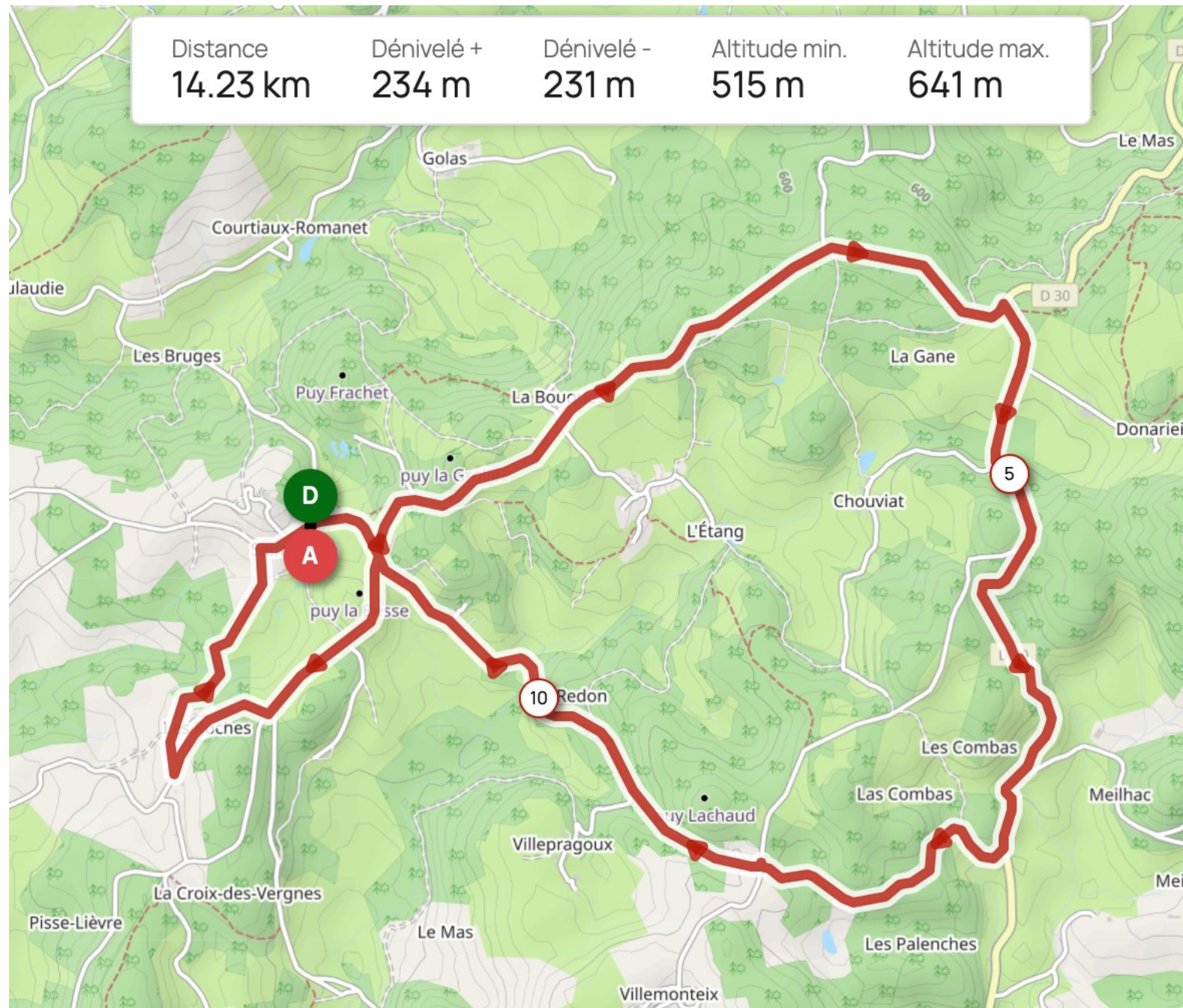
Présentation des équipes à partir de 12H20 au podium / Départ fictif 13h27 / 112,6 km

### LES HORAIRES DE PASSAGE

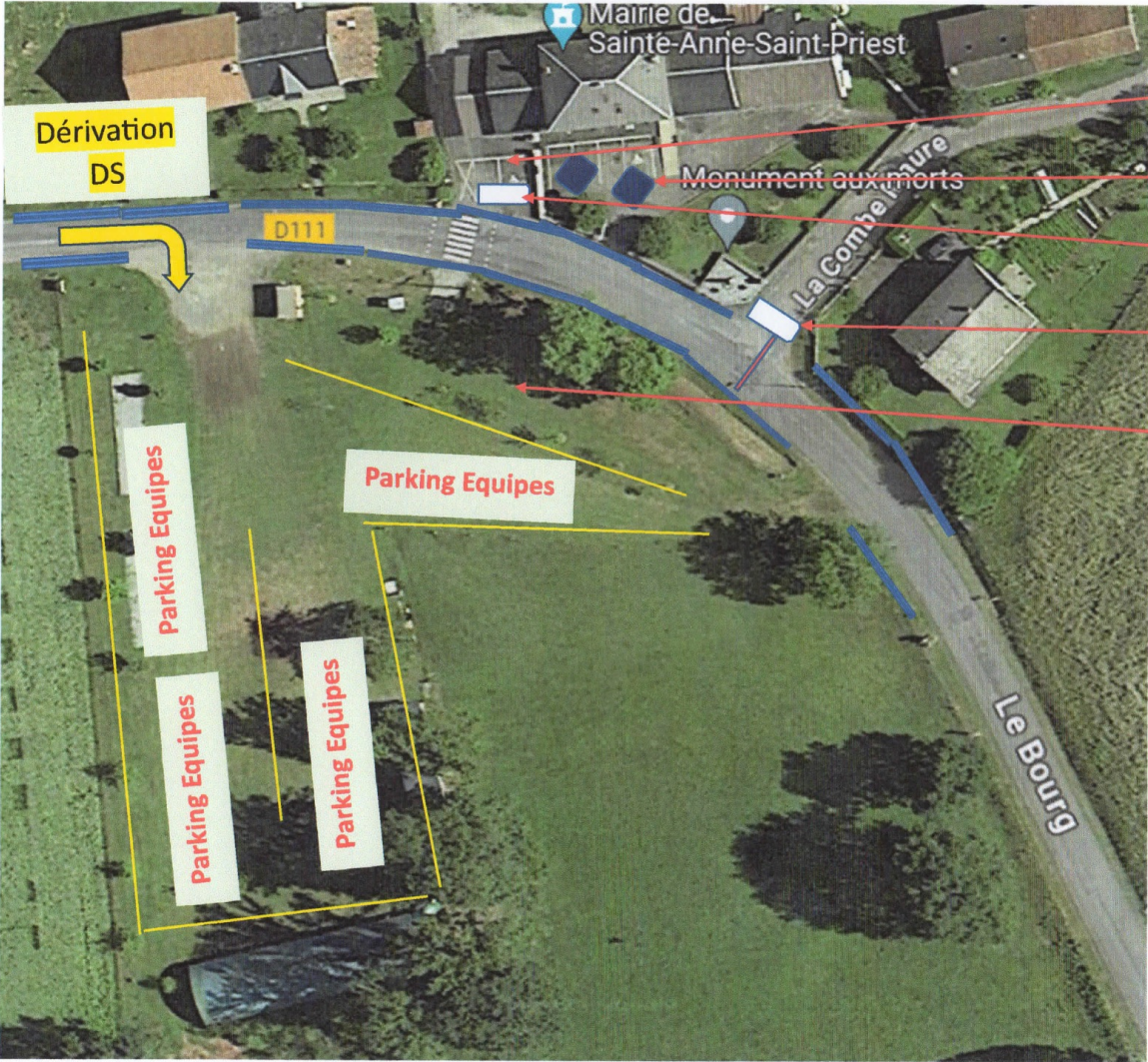
KM	Itinéraire / Observations	38 km/h	40 km/h
-1	<b>Départ fictif 1 kilomètre sur D11</b> devant la mairie	13h27	13h27
-0,9	À gauche sur D43 direction Eymoutiers	13h27	13h27
0	<b>Départ réel</b> sortie de Saint-Anne	13h30	13h30
2,6	À droite sur D30 direction Chamberet	13h34	13h33
5,7	À droite sur D11 direction Saint-Anne-Saint-Priest		
9,9	À gauche sur D43 direction Sussac	13h45	13h44
10,5	À gauche sur C4 → <b>ROUTE ÉTROITE SINUEUSE</b>		
11,0	<b>VIRAGE À DROITE DANGEREUX</b> sur C9		
12,8	À droite sur D111		
13,2	<b>Premier passage ligne d'arrivée / Fin du 1<sup>er</sup> tour</b>	13h50	13h49
14,2	<b>MEILLEUR GRIMPEUR</b>	13h52	13h51
27,4	<b>SPRINT passage sur la ligne / Fin du 2<sup>ème</sup> tour</b>	14h13	14h11
41,6	Fin du 3 <sup>ème</sup> tour	14h35	14h31
42,6	<b>MEILLEUR GRIMPEUR</b>	14h36	14h33
55,8	Fin du 4 <sup>ème</sup> tour	14h57	14h53
70,0	<b>SPRINT passage sur la ligne / Fin du 5<sup>ème</sup> tour</b>	15h19	15h15
84,2	Fin du 6 <sup>ème</sup> tour	15h42	15h36
85,2	<b>MEILLEUR GRIMPEUR</b>	15h43	15h38
98,4	<b>SPRINT passage sur la ligne / Fin du 7<sup>ème</sup> tour</b>	16h04	15h57
112,6	<b>ARRIVÉE</b>	16h26	16h18

# Saint-Anne-Saint-Priest Circuit

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
<b>14.23 km</b>	<b>234 m</b>	<b>231 m</b>	<b>515 m</b>	<b>641 m</b>



# Saint-Anne-Saint-Priest Plan zon départ arrivée



Contrôle médical

VIP

Podium

Juges

Véhicules course

## **NOS ORGANISATIONS**

### **LES BOUCLES DE LA HAUTE VIENNE – ÉLITES OPEN 1 2**

**12 avril : Prologue stade de Beaublanc – Limoges**

**13 avril : Étape en ligne – Saint-Genest-sur-Roselle**

**14 avril : Étape en ligne – Saint-Anne-Saint-Priest**

### **11 AOÛT – GRAND PRIX D'AIX BEAUCHABROL 87**

### **19 AOÛT – GRAND PRIX DANIÈLE MASDUPUY - LUBERSAC**

### **OCTOBRE – CHAPTELAT – Cyclo-cross**

# BOUCLES DE LA HAUTE-VIENNE

## 2024

### 12 au 14 avril

Élites & Open 1 et 2

►►► Prologue – Vendredi 12 avril  
Limoges / Beaublanc : 2,5km

►►► Étape 1  
samedi 13 avril  
Saint-Genest-sur-Roselle  
**123,5km**

►►► Étape 2  
dimanche 14 avril  
Saint-Anne – Saint-Priest  
**112,6km**





**TEAM U - LH**

[teamulh87@gmail.com](mailto:teamulh87@gmail.com)

<https://www.facebook.com/TeamULH>